Université Jean Monnet Saint-Étienne

Institut Universitaire de Technologie Saint-Étienne

ARRETE DE COMPOSITION DE JURY

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle
Vu l'arrêté du 15 avril 2022 relatif aux programmes nationaux de licence professionnelle « Bachelor universitaire de technologie »
Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2025
Vu la proposition de la directrice de l'institut.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26-368

ANNEE 2025/2026

Jury d'attribution du DUETI

Présidente du Jury :	
CHAUDEY Magali, Directrice de l'IUT	PR
Membres du Jury :	
BAYARD Bernard, chef de département GEII	PR
BILLARD Christine, cheffe de département GB	PLP
DEFOUR Arnaud, chef de département GEA	PLP
EYRAUD Rémi, chef de département GACO	MCF
LOIR Anne-Sophie, cheffe de département MP	MCF
STRIGNANO Julien, chargé de mission RI	PRCE
VERILHAC Vincent, chef de département GMP	PRAG
VIALLON Françoise, cheffe de département TC	PRCE

Fait à Saint-Etienne, le 19/06/2026

La Directrice de l'IUT de Saint-Etienne,

Magali CHAUDEY

UNIVERSITÉ JEAN MONNET SAINT-ETIENNE I.U.T. SAINT-ETIENNE

Le Président de l'Université,

Florent PIGEON

UNIVERSITE SAINT ETIENNE JEAN MONNET